

AVIS CONVOCATION

Séance extraordinaire

Remis par madame Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, par courriel conformément aux articles 152 du *Code municipal du Québec* et 134 du *Code de procédure civile*

Aux membres du conseil suivants :

Monsieur Etienne Brunet, maire
Monsieur Yvan-René Black, conseiller au poste no 1
Monsieur Bruno Martel, conseiller au poste no 2
Madame Marie-Ève Boutin, conseillère au poste no 3
Monsieur Xavier Sanchez, conseiller au poste no 4
Madame Mylène Therrien, conseillère au poste no 5
Madame Patricia Venessa Lafrenière, conseillère au poste no 6

Par la présente, vous êtes convoqués à la salle communautaire du Camping du Lac Mineur, au 397A, chemin du Ruisseau, **le mardi 14 novembre 2023**, à une séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur à 19h00.

☞ ☞ ☞ ☞

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

ORDRE DU JOUR

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Décision finale sur l'avenir du service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur

PÉRIODE DE QUESTIONS

Relative aux sujets traités dans l'ordre du jour

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir notifié l'avis de convocation à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 152 du *Code municipal du Québec* le vendredi 3 novembre 2023.



Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière